


Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2019/2628(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur la situation d'urgence au Venezuela	
Sujet 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	
Zone géographique Venezuela	

Acteurs principaux	
Parlement européen Commission européenne	DG de la Commission Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO)
	Commissaire STYLIANIDES Christos

Evénements clés			
12/03/2019	Débat en plénière		
28/03/2019	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0327/2019	Résumé
28/03/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2628(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0225/2019	28/03/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0226/2019	28/03/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0227/2019	28/03/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0228/2019	28/03/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0229/2019	28/03/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0327/2019	28/03/2019	EP	Résumé

Le Parlement européen a adopté par 310 voix pour, 120 contre et 152 abstentions, une résolution sur la situation d'urgence au Venezuela.

Reconnaissance de Guaido

Le Parlement a réaffirmé qu'il soutenait et reconnaissait pleinement Juan Guaidó comme le président par intérim légitime de la République bolivarienne du Venezuela, conformément à la Constitution du Venezuela. Il a soutenu sans réserve le programme de Juan Guaidó, qui consiste à mettre un terme à la usurpation, à établir un gouvernement national de transition et à organiser des élections présidentielles anticipées. Il a réaffirmé en outre son soutien sans réserve à l'Assemblée nationale, seul organe démocratique légitime du Venezuela.

Indiquant qu'une part importante de la communauté internationale et une grande majorité des États membres de l'Union ont reconnu la légitimité de Juan Guaidó, le Parlement a demandé aux États membres qui ne l'ont pas encore fait de le faire de toute urgence. Il a demandé une nouvelle fois que les représentants diplomatiques nommés par le président par intérim légitime de la République bolivarienne du Venezuela, Juan Guaidó, soient pleinement reconnus comme ambassadeurs auprès de l'Union et de ses États membres.

Elections

Les députés ont réaffirmé être en faveur d'une solution pacifique pour le pays par l'organisation d'élections présidentielles libres, transparentes et crédibles, fondées sur un calendrier fixe, des conditions équitables pour tous les acteurs, la neutralité du Conseil électoral national, la transparence et la présence d'observateurs internationaux crédibles. Ils ont demandé au SEAE, en coopération avec le Parlement européen, de proposer ses compétences dans le domaine de l'assistance électorale.

Prenant acte de la création du groupe de contact international, le Parlement a souligné qu'il faut empêcher le régime illégal de Nicolás Maduro d'utiliser ce groupe comme excuse pour retarder la résolution de la crise dans le but de se maintenir au pouvoir. Le Parlement a constaté l'absence de résultats concrets obtenus jusqu'à présent par ce groupe, qui devrait avoir pour objectifs principaux de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections présidentielles anticipées et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins urgents de la population vénézuélienne.

Les États membres, la VP/HR et les pays de la région ont été invités à examiner la possibilité de convoquer une conférence internationale de bailleurs de fonds en vue d'assurer un large soutien financier à la reconstruction et à la transition démocratique.

Répression et situation humanitaire

Le Parlement a réitéré ses inquiétudes concernant la grave situation d'urgence humanitaire et a dénoncé les abus en matière de maintien de l'ordre et la répression brutale par les forces de sécurité, qui ont entravé l'entrée de l'aide humanitaire dans le pays. Il a souscrit pleinement à la demande du secrétaire général des Nations unies d'une enquête indépendante et exhaustive sur les signalements faisant état de victimes.

Il a condamné fermement le harcèlement, la détention et l'expulsion de plusieurs journalistes couvrant la situation au Venezuela et condamné les descentes des services de sécurité de Nicolás Maduro et le placement en détention de Roberto Marrero, chef de cabinet du président par intérim Juan Guaidó, ainsi que la récente entrée par effraction au domicile de Sergio Vergara, membre de l'Assemblée nationale.

Les députés se sont déclarés préoccupés par la présence de bandes armées terroristes et d'organisations criminelles au Venezuela et ont attiré l'attention sur l'aggravation de la crise migratoire dans l'ensemble de la région. Ils ont salué les efforts et la solidarité dont font preuve les pays voisins. Ils ont indiqué que 87 % de la population vit désormais dans la pauvreté, que 78 % des enfants vénézuéliens sont menacés de malnutrition, que sur 1 000 enfants, 31 meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans et que plus d'un million d'enfants ne vont plus à l'école. Ils ont appelé la Commission à continuer à coopérer avec ces pays, non seulement en fournissant une aide humanitaire, mais aussi en augmentant les ressources et en mettant en œuvre une politique de développement.

Le Parlement a demandé des sanctions supplémentaires visant les avoirs illégitimes détenus à l'étranger par les autorités publiques et les personnes responsables des atteintes aux droits de l'homme et de la répression. Les autorités de l'Union européenne doivent restreindre les mouvements de ces personnes et de leurs plus proches parents et geler leurs avoirs et leurs visas.

En dernier lieu, le Parlement a réprouvé l'influence du régime cubain au Venezuela, qui, par le truchement de ses agents, a contribué à déstabiliser la démocratie et à renforcer la répression politique à l'encontre des forces démocratiques de la nation. Cette intervention pourrait avoir des répercussions sur les relations entre l'Union européenne et Cuba, notamment sur l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba.